

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**

**SÉANCE du 03 juillet 2014**

---

**Délibération n° 64-2014**

Le conseil d'administration approuve les PRP des référents pédagogiques du service universitaires de pédagogie à l'IUT de Lorient, l'IUT de Vannes et à l'ENSIBS.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 20

Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	1

**Délibération adoptée.**

*Visa du Président*



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Liste des responsabilités ouvrant droit à rémunération au titre du référentiel pour les enseignants-chercheurs et des PRP pour les PRAG et PRCE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 11 juillet 2014

Document mis en ligne le : 11 juillet 2014